



OBJECTIF :	DURÉE : 21 heures
› Définir une stratégie de relation presse. › Travailler avec les journalistes. › Utiliser à bon escient les principaux outils on line et off line des relations presse. › Évaluer les retombées presse.	PUBLIC : Etudiant(e), Salarié(e), Demandeur d'emploi, Entrepreneur(se)
	PRÉ-REQUIS : Connaissances de base des logiciels de bureautique
	VALIDATION : Attestation de formation

CONTENU DE LA FORMATION

DÉFINIR UNE STRATÉGIE DE RELATIONS AVEC LA PRESSE

- Enjeux, acteurs et objectifs des relations presse.
- Les relations presse dans la stratégie de communication de l'entreprise:
- Pourquoi, quand, comment et sur quoi communiquer ?
- Quel choix opérer entre le papier et le Web ?
- Comment faire des relations presse un levier pour dynamiser la communication interne ?

TRAVAILLER AVEC LES JOURNALISTES À L'HEURE DU WEB 2.0

- Repérer les caractéristiques des journalistes :
- Qui sont-ils ? Quelles sont leurs contraintes et leurs priorités ?
- Comment travaillent-ils ? Comment une information est-elle traitée par les médias? Quels sont les critères de choix?
- Bâtir des relations durables.
- Établir des relations professionnelles de confiance.
- Gérer son fichier et le mettre à jour.

UTILISER À BON ESCIENT LES PRINCIPAUX OUTILS ON LINE ET OFF LINE DES RELATIONS PRESSE

- Mettre en forme l'information :
 - les règles d'or du communiqué et du dossier de presse (structure, message essentiel, angle...);
 - modalités de diffusion (choix des supports et des rubriques...).
- Rencontrer les journalistes en évitant les pièges. (Se préparer à l'interview).
- Offrir un nouvel espace d'information aux journalistes :
 - Press room, social media release.
 - Blog, réseaux sociaux...

ÉVALUER LES RETOMBÉES PRESSE

- Mesurer l'impact des relations presse.
- Valoriser les retombées presse dans l'entreprise.

APPLICATION

Etudes de cas

PLANNING :	TARIFS
› Du 04.03 au 06.03.2019 › Du 15.04 au 17.04.2019 › Du 29.04 au 02.05.2019	› Etudiants : adhésion* + 105€ › Autofinancement : adhésion* + 157.50€ › Prise en charge CPF : 210€ › Prise en charge par un organisme (OPCA, AGEFIPH, entreprise ...) : 315€
› Du 17.07 au 19.07.2019 › Du 16.09 au 18.09.2019 › Du 18.11 au 20.11.2019	

* Adhésion annuelle : Acquittable une seule fois, quel que soit le nombre de formations suivies.